

Simulation de session du Parlement Européen

Pour la deuxième année consécutive, le Lycée Jean Moulin a participé à une simulation de session du Parlement Européen organisée par le Conseil Régional avec l'appui de l'Union Européenne.

Plus d'une centaine d'élèves de plusieurs établissements ont été invités à se réunir le 19 mai 2026 à l'hôtel de la Région Nouvelle Aquitaine à Bordeaux.

Chaque élève a trouvé un fauteuil à son nom dans la grande salle plénière, lieu impressionnant par ses dimensions, et empreint de solennité. L'occasion de découvrir les autres « élus » de son groupe politique. En effet la centaine d'élèves ont été placés dans l'hémicycle en respectant la composition du Parlement actuel et ses 720 élus.

Les élèves avaient été préparés en amont au Lycée Jean Moulin par les professeurs Alexandre Maunoir et Laurent André, lors d'une rencontre avec des étudiants de l'IEP (Science Po) de Bordeaux, membres de l'association Eurofeel, accompagnés par Lucia Cafaro, membre d'Europe Direct Bordeaux-Gironde.

Ils savaient quels groupes politiques du Parlement leur avaient été attribués, qui ne reflétaient pas toujours leurs convictions. L'un d'entre eux avait la responsabilité de jouer le rôle du chef de son groupe (ici Renew), et de préparer un discours de 3 minutes portant l'avis de ses pairs sur la directive débattue, concernant l'établissement d'une garantie européenne renforcée pour l'enfance.

Les étudiants de l'IEP qui encadraient les lycéens ont rappelé les 8 groupes politiques du Parlement, les rôles des Eurodéputés, de la Présidente du Parlement (la Maltaise Roberta Metsola), des Commissaires Européens, des Chefs de groupe, mais aussi des lobbyistes (deux étudiants ont joué leur rôle d'influence).

Après les discours des chefs de groupe, les élèves ont été séparés dans plusieurs salles pour travailler en commissions, article par article, sur le projet de directive. L'occasion de vrais débats, parfois enflammés, et de nouer des alliances, l'Europe avançant grâce à des compromis.

De retour en plénière, les amendements envoyés à la présidence ont été débattus puis soumis aux votes, un par un.

Un bel exercice de démocratie !

